

Chammas & Marcheteau conseille Teampact, Galion et Vives dans la levée de fonds de 5 millions d'euros de Generare (Biotech)

Chammas & Marcheteau a conseillé Teampact, Galion et Vives, investisseurs *lead* dans le tour de table en *seed* de 5 millions d'euros de Generare.

Fondée en 2022, Generare développe une plateforme permettant de rouvrir la voie critique de la découverte de médicaments, basée sur la recherche de molécules produites par des micro-organismes qui pourraient être réutilisées comme traitements chez l'homme.

Ce financement permettra à la startup de faire passer sa plateforme de découverte de médicaments à la vitesse supérieure.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Lola Chammas** (associée), **Nathan Joder** et **Julien Delacroix** (avocats) sur les aspects *corporate*, de **Coline Bied-Charreton** (associée) et **Floriane Maginot** (avocate) sur les aspects sociaux, et de **Aude Spinasse** (associée) et **Constance Parini** (avocate) sur les aspects de propriété intellectuelle.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.